

Rénovation :

Le collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire poursuit sa mue

Débutée en octobre 2023, la rénovation du collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire se poursuit. Après la livraison du gymnase en 2024 ainsi que la construction de la demi-pension, de sept salles de cours, de l'internat et du pôle des arts en 2025, la deuxième phase des travaux – la rénovation complète du bâtiment conservé – est actuellement en cours. La troisième et dernière phase, dédiée à la construction de la nouvelle administration et des locaux des enseignants, sera entreprise durant la prochaine année scolaire (2026-2027).

Construits en 1839 et 1974, les bâtiments abritant le collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire (représentant au total près de 8 000 m²) font, depuis trois ans, l'objet d'importants travaux de rénovation.

Ces travaux de rénovation – dont le budget total s'élève à 23 M€, financés par le conseil départemental de Loir-et-Cher mais également par l'État via le Fonds vert à hauteur de 1 283 136 euros – seront réalisés en plusieurs étapes. La première d'entre elles – la rénovation du gymnase ainsi que la construction de la demi-pension, de sept salles de cours d'au moins 60 m², de l'internat féminin composé de quinze lits (un internat accueillant vingt-cinq garçons existait déjà) et du pôle des arts – a été livrée entre 2024 et 2025.

La rénovation complète du bâtiment Sud actuellement en cours

La rénovation complète du bâtiment conservé (situé au Sud) a démarré en 2025 et se poursuit actuellement. Ce futur pôle d'enseignement, qui regroupera toutes les salles de cours, intégrera un patio central conçu pour favoriser la lumière et la ventilation naturelles. Prochaine étape : la construction de la nouvelle administration ainsi que de l'espace des enseignants, qui sera entreprise au cours de l'année 2026-2027.

À noter que, compte tenu des prévisions d'effectifs, le collège rénové sera dimensionné pour pouvoir accueillir 600 élèves, répartis en vingt-trois divisions, et douze élèves en ULIS. Le nombre de classes d'enseignement général (dix-neuf) sera conservé.

Le savoir-faire des entreprises loir-et-chériennes au service des collèges du département

Soucieux des ressources utilisées pour la rénovation des collèges, le département a fait le choix de privilégier des matériaux naturels, renouvelables et biosourcés. Dans le cadre de ces travaux, le conseil départemental a également tenu à faire appel au savoir-faire reconnu des entreprises locales. L'entreprise Thillier, située à Mont-près-Chambord, a fourni, en plus d'une partie des menuiseries, l'ensemble des murs à ossature bois nécessaires à la rénovation de cet établissement. Des éléments de grande qualité, fabriqués en alliant les techniques modernes à celles détenues par les Compagnons du devoir, et qui avaient notamment permis de construire la [Cabane à casiers du collège de Contres en 2025](#). L'entreprise Natali, installée au Poislay et spécialisée dans la menuiserie ainsi que dans la production de paille isolante – domaine dans lequel elle s'est imposée comme une véritable référence nationale –, a quant à elle produit et fourni les bottes de paille utilisées pour l'isolation des murs des futurs bâtiments du collège.

Depuis plusieurs mois, les équipes du conseil départemental travaillent également à partir d'outils et de techniques innovants. Une véritable gestion numérique du chantier a été mise en place : de la conception aux travaux, des analyses des données sont effectuées et permettent d'optimiser chaque étape du chantier. Le projet a par ailleurs été modélisé en réalité augmentée. Les équipes peuvent ainsi le visualiser en conditions réelles, sécuriser le chantier et en maîtriser les coûts.